

1. Forfait mobilité durable et prise en charge des transports

- L'accord forfait mobilité durable est applicable à tous les salariés de FTV, sans restriction spécifique pour Mayotte.
- Le plafond annuel est de 560 €, avec possibilité de mensualisation.
- Le formulaire + attestation doivent être transmis (via Mon Kiosque pour les permanents).
- Possibilité de prise en charge pour :
 - vélo / vélo électrique
 - transports publics (maritimes inclus : barge piéton)

Les élus ont interrogé la direction sur le cumul barge + vélo : la direction remonte ce point pour clarification nationale.

2. Accompagnement QVCT – Bilan 2024

La direction a présenté aux élus le bilan Qualité de Vie et des Conditions de Travail depuis la mise en œuvre de la feuille de route 2024-2026.

2.1 Accompagnements réalisés

- Plus de 60 collaborateurs accompagnés en 2024.
- Trois axes : prévention, diagnostic, sensibilisation.

2.2 Psychologue du travail

- Interventions en individuel et collectif.
- Plus de 18 collaborateurs reçus, avec plus de 40 séances.
- Comptes rendus anonymisés transmis à la direction et au DRH régional.

2.3 Assistante sociale

- Permanences en distanciel puis en présentiel.
- Accompagnement sur : logement, santé, démarches administratives, proches aidants, RQTH.

2.4 Formations managers

Plusieurs formations réalisées :

- Risques psychosociaux
- Détection des situations sensibles / suicidaires
- Gestion des conflits & médiation
- « Premiers pas du management »
- Harmonisation RH / rôle du manager de proximité

Tous les managers ont désormais été formés.

2.5 Outils et process

- Le DUERP (Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels) a été mis à jour mais difficilement faute de participation suffisante des salariés.
- Rappel du besoin d'améliorer la rédaction collective du document.

2.6 Points soulevés par les élus

- Difficultés lors des retours de maladie (accès mails et matériel).
- Importance d'un process d'accompagnement technique au retour.
- Gestion des tensions, harcèlement, signalements : rappel de la distinction entre tension et harcèlement, procédure de traitement et rôle du manager.
- Importance des signaux faibles et des remontées.
- Vigilance sur l'utilisation des groupes WhatsApp & le droit à la déconnexion.

La direction prévoit des projets d'ateliers de cohésion (à définir selon disponibilité des services).

3. Diagnostic égalité femmes-hommes 2024

La direction rappelle que l'objectif national fixé était 30 % de féminisation.

- Objectif non atteint en 2024.
- Très faible féminisation dans les métiers techniques.
- Tendence en amélioration en 2025 grâce aux recrutements (direction éditoriale, rédaction).

On constate qu'il y a rarement des femmes qui postulent dans les postes techniques localement.

Il y a donc une nécessité de sensibiliser davantage de jeunes filles aux métiers audiovisuels notamment lors des stages d'observation.

4. Recrutements & Entretiens

- Des entretiens sont en cours pour un poste de rédacteur reporter.
- Recrutement d'un CDD en tant qu'éditeur numérique. Pérennisation éventuelle envisagée selon résultats et disponibilités budgétaires.

5. Carte de presse – Situation des journalistes

Une question RIC du SNJ a été transmise au CSE au sujet du respect de l'article 6 de la Convention Collective des Journalistes

Rappel de la règle :

Au bout de 3 mois, la carte de presse doit être obtenue ou demandée. Sans demande de carte, les contrats ne peuvent plus être générés (blocage fiche financière).

La direction indique qu'une communication sera faite et un recensement sera fait auprès des journalistes.

6. Vie d'entreprise

6.1 Animateurs radio

- Départ d'un animateur (démission).
- Besoin urgent de vivier de remplaçants pour éviter surcharge et épuisement.

Le CSE s'interroge si le manque de vivier n'est pas aussi lié à l'ambiance du territoire causé par l'insécurité. Il y a surtout des difficultés à avoir des remplaçants pour les tranches de 4h00 et de 20h00.

La direction réfléchit sur des solutions possibles en accord avec les textes.

6.2 Projet de scène au patio

Un dossier de financement européen va être déposé pour installer une scène au patio de la station.

L'objectif est de disposer d'un espace professionnel pour productions internes et événements publics.

Mamoudzou, le 12 décembre 2025